

Groupe Rambouillet en commun



Rambouillet Infos n°330 – Septembre 2023

UN « PLAN MOBILITÉS » ADAPTÉ AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VILLE

La randonnée cycliste Paris-Brest-Paris du 19 au 24 août dernier a amené dans notre ville des cyclistes enthousiastes de 70 pays et a mis la petite reine au premier plan. Ce fut une belle fête du vélo durant laquelle tout le monde a pédalé et les promeneurs et cyclistes rambolitains ont pu profiter d'une rue Charles-de-Gaulle devenue agréable car piétonisée. Une fois les 6 800 concurrents repartis, on peut se demander si notre ville sera à la hauteur de cet engagement pour le vélo manifesté par la population et les élus de la majorité municipale, dont on ne pourrait que se féliciter dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Rappelons juste que le transport contribue pour 31 % aux gaz à effet de serre produits en France, dont la moitié (51 %) par les véhicules individuels*.

Pourtant, se déplacer en vélo à Rambouillet relève de la gageure, comme l'ont montré les résultats en baisse du baromètre des villes cyclables. Les pistes cyclables ne forment pas un réseau cohérent et sécurisé, et les vélos dessinés sur les rues ne peuvent pas constituer des zones sûres de pratique du vélo. Les associations comme l'ARC et les Cyclotouristes de Rambouillet ont pourtant fait des propositions concrètes sur les aménagements à faire. Mais la modique somme allouée chaque année par la ville pour les pistes cyclables – 14 euros par habitant – à comparer aux 40 euros à Strasbourg et aux 122 euros à Utrecht aux Pays-Bas (chiffres de 2021), ne permet pas de relever ces défis ni de proposer de véritables parcours cyclistes en ville encore moins des parkings cyclistes conséquents devant les édifices publics. De plus, plusieurs accidents récents ont montré que la place du vélo en ville, au milieu des voitures et des bus, reste un problème. Il existe des zones plus accidentogènes dans notre ville, bien répertoriées, mais encore non traitées à la hauteur des enjeux de la sécurité pour tous et toutes.

On ne peut que se réjouir de la mise en place d'un contresens cycliste rue la Paix et rue Dubuc, de la remise en état des pistes cyclables près du collège de Vivonne (en regrettant que la piste s'arrête au collège) et de la prochaine réalisation du carrefour Tivoli près du lycée Bascan (le plus gros investissement de cette mandature : 1,2 million d'euros) : des réalisations qui vont dans le bon sens mais doivent s'intégrer dans un projet global, un « plan mobilités ». Celui-ci se révèle d'autant plus indispensable qu'il doit faire face à un développement important de notre ville. Attractive, Rambouillet attire de plus en plus d'habitants, alors que les services publics, l'accueil médical et les infrastructures ne suivent pas. Ce plan doit se fonder sur une réflexion globale sur les mobilités dans notre ville.

Quelle place pour les piétons quand certains trottoirs accueillent des places de stationnement pour les voitures ? Quelle place pour les vélos ? Quel espace pour les voitures et les bus ? Quelle politique met en place la municipalité pour réduire à la fois l'encombrement de notre ville par les voitures et nos émissions de CO2 ? Une étude commandée par Rambouillet Territoire en 2015 indiquait que le point noir le plus important pour la circulation au niveau de l'agglomération était la rue de La Louvière, qui connaît une augmentation du trafic des véhicules motorisés de 5 % par an. Qu'en sera-t-il une fois que le nouveau quartier de la Giroderie (250 logements) et six autres programmes connus (169 logements) – sans compter ceux dont nous n'avons pas connaissance – seront construits, ainsi que le futur « Pôle de gare » ?

Nos pratiques de mobilité doivent donc s'adapter. C'est pourquoi nous militons pour un véritable « Plan mobilités » de manière à ce que Rambouillet devienne enfin une ville apaisée, entièrement à 30 km/h, avec des axes entrants adaptés à tous. À ce titre, on peut se demander pourquoi le covoiturage organisé par Rambouillet Territoire a été abandonné alors que la communauté d'agglomération Cœur d'Yvelines (autour de Montfort- l'Amaury) utilise le système Rézo Pouce écoresponsable (autostop sécurisé et covoiturage partagé entre voisins grâce à une application) ? Dans le même esprit, on ne peut que souhaiter l'installation de parkings de covoiturage à Rambouillet, dont la promotion serait assurée par la municipalité.

Alors que des lignes de ramassage scolaire sont fermées, la sécurité des piétons devient encore plus cruciale pour initier de nouveaux modes de mobilité pour les parents et leurs enfants en chemin vers l'école. Une remise en état de nombreux trottoirs et le comblement des nids de poule trop dangereux restent une priorité et un investissement démocratique qui profitera à l'ensemble de la population de notre ville. Le « plan voirie » pluriannuel annoncé par la municipalité sera-t-il à la hauteur et quand donnera-t-il des résultats ?

Avec cette nouvelle rentrée des classes, notre ville a besoin rapidement d'un réseau de circulation (rues et trottoirs) en bon état, capable d'assurer la sécurité de tous les modes de circulation, de protéger les plus vulnérables dans l'espace public : les piétons et les cyclistes et de promouvoir des modes de circulation moins polluants.

Malgré ces difficultés, nous souhaitons une belle rentrée 2023 à tous, petits et grands.

Nous vous donnons rendez-vous à notre réunion de mi-mandat qui se tiendra le 7 octobre prochain à 17 heures, salle Saint-Hubert, 28 avenue Georges-Pompidou.

Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr

* Chiffres 2019, source : www.environnement.gouv.fr



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu